

**Fiche d'inscription stage de formation****Identité**

Nom: _____ Prénom: _____ Nom de J.Fille: _____

Date Naissance: _____ Lieu de Nais : _____ Age : _____

Occupation ou Etudes En Cours: _____

RésidenceAdresse: _____ Quartier: _____
BP: _____ CP: _____ Commune: _____ Province: _____

Téléphone Domicile _____ ou : _____ Travail _____ ou : _____

Email: _____ Fax: _____

N° Cafat: _____ N° Alloc Cafat _____ autre: _____

Pièces fournies

- Fiche Inscription Diplôme Formation pratique Copie Identité
 Autorisation Parentale Dispense Rapport
 Photos Formation générale Renouvellement Dossier complet
 Enveloppes timbrées

Stage

Type de stage	Période	Lieux	Coût
Formation continue	du 16/05/2026 au 17/05/2026	Hygiène et alimentation	5000
Formation continue	du 14/11/2026 au 15/11/2026	Hygiène et alimentation	5000

Prises en charge**Paiements**

Mode	Montant	Référence
Virement		
Chèque		
Espèces		

Total Payé _____

Coûts des inscription**Formation générale :**

animateur : 13 000 f

directeur : 15 000 f

Approfondissement :

animateur : 9 000 f

directeur : 9 000 f

Qualification :

Suivant la nature et la durée du stage : 15 000 f

PSC1 : 7000 f**Form Hygiene : 5000 f****Total à payer****Remboursements****Engagement du stagiaire**

Fait à Nouméa, le...../...../.....

- * L'inscription n'est prise en compte que si le dossier est complet.
- * Après avoir pris connaissance des conditions de déroulement du stage, le stagiaire s'engage à le suivre dans son intégralité.
- * En cas d'annulation avant le stage, 1000 f de frais seront retenus.
- * En cas d'abandon au cours du stage, aucun remboursement ne sera effectué.

Signature du stagiaire

11 Rue des Frères Vautrin, 1^{ère} Vallée du Tir, BP 10042 - 98805 Nouméa Cedex

Tél : 28 15 05 - E-mail : inscriptionsacaf.a@gmail.com - www.acaf.nc

Ridet 182832001



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)représentant(e) légal(e) autorise le (la) mineur(e) à suivre la session de formationpour laquelle il (elle) s'est inscrit(e). J'autorise le responsable du stage à prendre, en accord avec l'autorité médicale, toutes les mesures utiles en cas d'urgence médicale.

Signature du responsable légal

LES AIDES FINANCIERES

Si votre situation le justifie, vous pouvez éventuellement bénéficier d'une aide financière pour les frais d'inscriptions. Cette aide vient généralement en déduction du prix du stage, si vous avez fourni les documents nécessaires.

A qui s'adresser ?

***Au responsable de la structure :**

Votre association
 Votre mairie de résidence
 Votre employeur
 DEFE-SEF si vous êtes JSD ou PPIC ou demandeur d'emploi
 Service social de votre province de résidence

***Au siège de l'ACAF :**

Etablissements	Les conditions d'attribution	Pièces à fournir
PROVINCE SUD Stage Formation Générale BAFA :7 500 F Stage Approfondissement BAFA :9 000 F Stage de qualification BAFA :15 000 F PSC1 : 5 000 F	<i>Justifier d'une résidence en province Sud de plus de six mois</i> <i>Être âgé de moins de 26 ans</i> <i>et être scolarisé ou demandeur d'emploi</i> <i>Attester d'une formation (en cours ou réalisée) dans le domaine de l'animation</i> UNIQUEMENT pour le PSC1	<i>*Facture d'eau ou de courant + attestation d'hébergement,</i> <i>*Pièce d'identité,</i> <i>*Attestation de demandeur d'emploi à jour ou certificat de scolarité,</i> <i>*PSC1 >Attestation de formation dans le domaine de l'animation</i>
PROVINCE NORD Formation Générale BAFA :7 800 F Approfondissement BAFA :5 400 F Formation Générale BAFA :9 000 F Perfectionnement BAFA :5 400 F	<i>Fournir votre adresse précise en PN</i> <i>Etre demandeur d'emploi en PN</i> <i>ou Avoir un salaire inférieur ou égal au SMIG</i> <i>ou Etre boursier scolaire de la province Nord</i> <i>ou Bénéficiaire de l'AMG totale ou partielle de la PN</i>	<i>*Attestation CAP Emploi à jour</i> <i>*ou fiche de salaire inférieur au SMIG</i> <i>*ou attestation bourse scolaire PN</i> <i>*ou carte AMG PN totale ou partielle à jour</i> <i>*certificat de scolarité de l'année en cours</i> <i>*Attestation de service civique en cours</i>
LA NOUVELLE CALEDONIE Valeur indicative de la bourse du gouvernement de la N-Calédonie:.....5 000 F Sauf pour la formation générale animateurs	<i>Etre demandeur d'emploi</i> <i>ou Etre boursier scolaire</i> <i>ou Bénéficiaire de l'AMG totale ou partielle</i> <i>et s'engager à terminer sa formation BAFA ou BAFA</i>	<i>*Attestation demandeur d'emploi à jour</i> <i>*ou Attestation bourse scolaire</i> <i>*ou carte AMG totale ou partielle à jour</i>

PIECES A FOURNIR AU DOSSIER D'INSCRIPTION :

	Formation générale animateurs	Approfondissement animateurs	Formation hygiène	PSC1
Fiche inscription	1	1	1	1
Photo d'identité (nom prénom au dos)	1	1 si c'est votre 1 ^{er} stage avec l'ACAF		
Copie de la carte d'identité, ou du passeport ou du livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance (datant de moins de 3 mois)	1	1 si c'est votre 1 ^{er} stage avec l'ACAF	1 si c'est votre 1 ^{er} stage avec l'ACAF	1 si c'est votre 1 ^{er} stage avec l'ACAF
Certificats de stage		-Formation générale -Stage(s) pratique(s)		
Paiement ou prise en charge	<i>Si c'est votre 1^{er} stage dans l'année en cours, vous devrez vous acquitter de 1000 F d'adhésion. Le paiement complet doit se faire avant le stage. En cas d'aide à la formation une attestation ou un bon doit être fourni</i>			



Grandes lignes éducatives de la Charte ACAF

- Mouvement d'éducation, l'ACAF a la volonté de rassembler toutes les personnes de bonne volonté qui veulent contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes.
- L'ACAF affirme sa volonté de former des cadres compétents, bénévoles ou professionnels, mais dans les deux cas militants de l'enfance.
- Mouvement social, elle s'inscrit volontairement dans la prise en compte des enjeux actuels du développement social et humain du pays.

Objectifs pédagogiques

- I. Permettre aux personnes participant à l'encadrement des centres de loisirs de s'enrichir et de se former...
- II. Apporter des éléments concrets sur certains contenus comme :
 - Les règles d'hygiène lors des différentes étapes du repas (préparation, service, rangement) et à différents niveaux (vaisselle, nourriture, nettoyage...), et la gestion du matériel
 - Le contrôle des denrées alimentaires (goûters, repas,...)
 - La « chaîne du froid » (température, plats témoins...)
- III. Permettre à ces personnes de se rencontrer et d'échanger autour de leurs pratiques

Les contenus abordés

- L'hygiène alimentaire en Centre de loisirs
- La règle des 5 M
- Nettoyage et désinfection
- Mise en pratique